P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
déposé à Aubenas PPDC
le 23/12/2025

LE MÉCRÉANT

BULLETIN DES LIBRES PENSEURS DE LA FEDERATION ARDECHE-DRÔME DE LA LIBRE PENSEE
Antérieurement « La libre Pensée Ardéchoise »
ardécho--drômois

GUERRE A LA GUERRE

Pourquoi le désarmement est impossible...

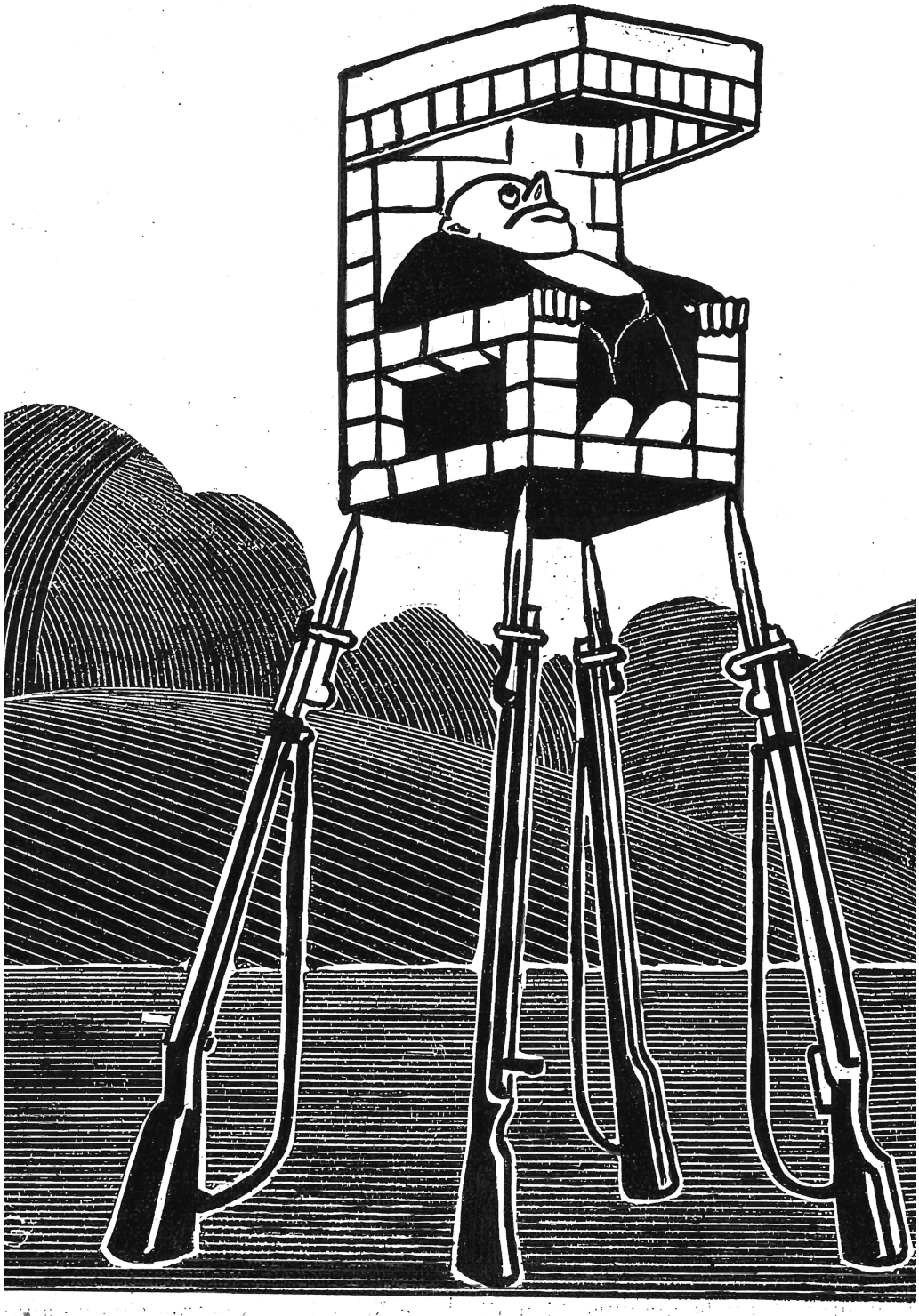

Désarmer, ce serait détruire la base du trône capitaliste

SOMMAIRE :

Edito

Retour de congrès de la FNLP

Poésie : Petit, lorsque tu seras grand
M. Henensal

L'héritage moteur d'inégalités

Tournant autoritaire : répression, invisibilisation et colonialisme intérieur

Bienvenue au préfet Trévisiani ...

Macron - Lecornu : Course à la guerre

10, 18 sept et 2 oct

Contre le génocide à Gaza : la solidarité internationaliste

Des nouvelles de St-Pierre-de-Colombier

Fermeture des Centres de Santé Sexuelle dans la Drôme

Note de lecture : Malcom X, une destinée brisée

Agenda

Directeur de publication : Alain CHABOUD
Fondateur / Gérant 1978-82 : Paul BERNARD
n° de C.P.P.A.P. : 0927 G 87019
n° d'I.S.S.N. : 2607-2548
Adresse mail : librepensee07.26@gmail.com

imprimé par nos soins

Libre Pensée 07-26
30 rue Beethoven
26200 Montélimar

3e trimestre 2025
Vendemiaire - CCXXXIII
septembre - n°182

Bulletin trimestriel de la Fédération Ardéchoise et Drômoise de Libre Pensée | **3,00 €**

Édito

Le **Congrès de la FNLP** réuni du 19 au 22 août près de Carmaux -patrie de Jean Jaurès- a défini les axes de lutte pour les prochains mois.

La **défense de la loi de 1905** est un des combats permanents des libres penseurs.
Pour le **120ème anniversaire de la promulgation de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat**, un grand meeting unitaire d'affirmation laïque se déroulera au Gymnase JAPY à Paris le 6 décembre prochain.

La bataille incessante contre la loi Debré, permettant le financement public des établissements scolaires privés, doit prendre un nouvel élan grâce au plan de sortie en 6 ans de cette loi proposée par la FNLP et soumis à la discussion des organisations laïques.

Lorsque vous aurez entre les mains ce N° du **« Mécréant »** le congrès de l'AILP (Association Internationale de la Libre Pensée) tenu à Grenoble et Lyon les 10 et 11 octobre aura permis aux participant.es de mettre en place une action de solidarité entre les libres penseurs du monde entier, ainsi que de **condamner les crimes et les violences sexuelles et sexistes commis par les Eglises**. En France, - sans être exhaustif - plus de 300 000 victimes réclament justice. **L'Église catholique** qui a accumulé au cours des siècles une fortune colossale peut et doit payer pour les indemniser.

Les menaces de guerres de plus en plus présentes, favorisées par la **course aux armements** que se livrent les différents impérialismes, nous mobilisent pour, à l'encontre du discours dominant, dénoncer la **croissance continue des budgets militaires**. Les rassemblements du **11 novembre** à **Joyeuse** (07) et **Peyrins** (26) revêtiront cette année une importance particulière. Nous renouvellerons également notre combat pour la **réhabilitation des 639 fusillés pour l'exemple** de la 1ère guerre mondiale.

Parmi les articles, tous très intéressants, je vous recommande celui sur **l'héritage**, facteur de reproduction et d'augmentation des inégalités sociales.
Le mouvement **« Bloquons tout »** rejoint par les syndicats ouvriers a mis en grève et dans la rue des milliers de jeunes, de salarié.es, de retraité.es … **les 10, 18 septembre et 2 octobre**.

Depuis 2 ans, les libres penseurs et les libres penseuses de nos départements que ce soit à Aubenas, Privas, Annonay Valence, Montélimar… participent à **la mobilisation unitaire internationale contre l'Etat israélien** pour exiger un véritable cessez le feu, et la levée immédiate du blocus, conditions indispensables pour l'arrêt du génocide et la reconnaissance des droits du peuple palestinien.

Au moment où ces lignes sont écrites nous apprenons que le gouvernement Lecornu n'aura duré que 14 heures et très nombreux sont ceux, y compris de son parti, qui souhaitent que **Macron dégage.** La Vème république est à terre.

Face aux tentatives de **fascisation du pays**, la libre pensée sera là pour aider à ce que toutes les formes de résistance puissent aller jusqu'au bout dans l'unité et **mettent en échec la Vème république et ses sbires**.

Il faut oser lutter pour oser vaincre !

Daniel TEYSSIER Président de la FADLP

Les congrès de la FNLP comme de toutes organisations d'ailleurs sont l'occasion de dresser le bilan des actions menées depuis le précédent congrès qui s'est déroulé à Paris en 2023, et bien sûr de définir les objectifs pour les 2 prochaines années. Le combat pour la liberté de conscience, la défense de la laïcité, la séparation effective des Eglises et de l'Etat partout dans le monde, la lutte pour la justice sociale, sans oublier le combat incessant contre les guerres, toutes les guerres … voilà les principaux axes de nos luttes.

Les interventions des déléguées des fédérations départementales sont venues soutenir, étayer, très rarement contredire les rapports nationaux qui tous ont été votés à une très grande majorité. Interventions des délégué.es très souvent axées sur l'indispensable combat contre la guerre que les différentes puissances impérialistes du monde préparent. Partout le bruit des bottes menace la paix. Interventions nombreuses aussi pour la défense de la laïcité remise en cause dans les communes, départements régions jusqu'au plus haut niveau de l'état.

Les différentes commissions (Résolution générale, Vœux et Motions, Question à l'étude et Laïcité) se sont réunies pour élaborer les textes soumis ensuite à la discussion en assemblée plénière. Texte et résolutions votées à l'unanimité.

La commission résolution générale à laquelle j'ai participé a condamné la remise en cause de la liberté d'opinion et de culte et la résurgence de la tolérance catholique :
« ...La laïcité n'est pas la tolérance, mais la liberté absolue de conscience et aussi par conséquence le libre exercice des cultes si on est croyant… Bruno Retailleau s'agenouille devant le pape mais multiplie les propos qui stigmatisent les croyants musulmans... »

Le texte issu de la commission Vœux et Motions dresse un constat :
« … l'action persévérante de la FNLP a permis une évolution positive de la jurisprudence en matière de laïcité en plusieurs domaines, notamment par le recours aux tribunaux administratifs qui ont connu une majorité de succès. La victoire obtenue (car c'en est une) au Conseil d'Etat sur les crèches dans les bâtiments publics nous a permis d'avoir un outil efficace contre cette violation flagrante de la laïcité et de la loi de 1905... ».
La libre pensée est un élément déterminant de la défense juridique de la loi de 1905,

Le congrès a réaffirmé :
« que l'objectif d'abrogation de la loi Debré est un objectif majeur et qui plus est le meilleur moyen de priver l'église catholique du pouvoir de nuisance

qu'elle a indûment acquis sous la V ème république en contradiction totale avec l'objectif du législateur de 1905… ».
« La défense de la loi de 1905 est un élément essentiel de l'activité de la Libre Pensée !... ».

Je rappelle ce qu'a décidé le congrès :

1) De poursuivre sa participation dans le collectif pour l'école publique.

2) d'amplifier la campagne de présentation du plan de sortie du financement public de l'enseignement privé en multipliant les conférences ayant cet objet.

3) De faire systématiquement le lien dans ces réunions publiques entre la crise institutionnelle de la V ème république justifiant l'appel à l'élection d'une assemblée constituante et la nécessité d'abroger la loi Debré qui nourrit les inégalités scolaires et sociales ainsi que le caractère systémique des violences et abus sexuels sur mineurs dans certains établissements catholiques.

4) De procéder à toute enquête locale utile concernant les établissements catholiques.

5) De présenter le plan de sortie aux élu-es nationaux comme locaux, dans la perspective des prochaines élections municipales, législatives et présidentielle ainsi qu'aux candidats à ces différents scrutins.

Je terminerai par dire un petit mot sur l'assemblée générale de Entraide et Solidarité des libre-penseurs de France qui s'est déroulée durant le congrès. Dans la situation actuelle difficile, l'association est très utile pour aider les camarades en difficulté matérielle. Les cotisations ne sont pas suffisantes pour pouvoir satisfaire les besoins, aussi l'AG a renouvelé l'appel aux adhérents pour contribuer dans la mesure des moyens à participer à la souscription volontaire.

Daniel Teyssier

Commission laïcité :

Résolution générale :

Déclaration internationale :

Poésie

Petit, lorsque tu seras grand

Petit, lorsque tu seras grand,
On te dira d'aller te battre,
Et l'on te montrera du doigt
Ceux-là qu'il s'agit d'abattre.

On te dira : c'est l'ennemi.
Sus à lui, petit, meurs ou tue,
Eventre-moi cet habit gris
Contre lequel tu t'évertues ;

Et toi tu marcheras, bardé,
Sanglé, parqué, numéroté,
Vivant la tragique aventure

Sans comprendre, enfoui dans la nuit,
Dans la misère et dans le bruit,
Noyé dans la boue et l'ordure,

Jusqu'à ce qu'un morceau de fer
Fasse un pauvre tas de sa chair
Et la disperse en pourriture.

Henensal Maurice,
instituteur à Roscoff, 1933.

Maurice Hénensal (1892-1968), marin devenu instituteur, fut un enseignant breton engagé, syndicaliste, pacifiste et libre penseur. Il fonda le premier groupe de la Ligue des Droits de l'Homme à Douarnenez en 1922 et collabora à plusieurs revues syndicales et littéraires comme *L'École Émancipée* et *La Révolution prolétarienne*. Auteur d'un journal sur le siège de Brest et d'un recueil de poésie posthume, il reste pourtant largement méconnu aujourd'hui.

On peut venir sur terre et hériter d'une richesse, mais son pendant c'est que l'on peut aussi hériter d'une misère.

Nous héritons plus tard que les français du XIX^{ème} ou du XX^{ème} siècles. Par de meilleures conditions de vie, de travail, de protection (vive la Sécu !) on hérite, en moyenne aujourd'hui, à partir de 60 ans. Les successions se composent d'un patrimoine immobilier et d'un patrimoine financier. La moitié des français ne sont pas propriétaires. La moitié des richesses privées sont détenues par les 10% des plus riches, dont le quart de ces richesses appartiennent à 1% des plus riches. Et le système va en s'accentuant !

C'est quand le début ?

Depuis le 4 août 1789 qui a établi la suppression des privilèges, jusqu'au début du XX^{ème} siècle ce sujet était débattu entre tous les courants qui ont conduit à la consolidation de la III^{ème} République. Pourquoi l'héritage ne fait-il plus l'objet de débats ? C'est vrai que c'est un sujet complexe qui touche à la démographie, à l'économie, à l'Histoire, au juridique et à la fiscalité.

La fiscalité justement, a créé en 1901 un impôt progressif sur les successions, puis en 1914 un impôt progressif sur les revenus. À partir de 1901, le patrimoine qui était à 80% hérité, a suivi une diminution continue pour arriver à 35% en 1970. La courbe s'est alors inversée et n'a plus cessé de remonter pour atteindre actuellement 65%. La conséquence, par exemple, c'est qu'il est difficile d'acquérir son logement par les revenus de son travail, tandis que les logements sont dans les héritages d'une petite partie des plus riches.

Que constate-t-on ?

Les droits de succession sont un impôt impopulaire. Les sondages les plus récents confirment le souhait majoritaire de ne rien changer. Il est vrai que 85% des héritages ne sont pas taxés. Ainsi recevoir en ligne directe ouvre une franchise de taxe jusqu'à 100 000 €. Mais ce qui nous intéresse ici concerne les grandes fortunes. Elles transfèrent des patrimoines financiers qui sont d'une toute autre grandeur, dont la taxation ne dépasse pas 5%, du fait qu'ils utilisent des dispositifs légaux de gestion aidés par des conseillers spécialisés.

Plus simplement, nous savons qu'un contrat d'assurance-vie n'entre pas dans une succession et que celui qui est fortuné peut en créer autant qu'il le souhaite. Évitant ainsi les taxes pour des sommes considérables. La distorsion entre la taxation des classes moyennes et celle des riches est légale, même si elle est forte.

Sans attendre de mourir il est possible de faire des donations utiles à ceux qui "étant très à l'aise" anticipent sur leur succes-

sion. Ainsi chacun des parents peut donner, sans taxation, à chacun de ses enfants, tous les quinze ans, la somme de 100 000 €, soit 200 000 € pour un couple.

Autre dispositif, le démembrement d'une propriété immobilière. Un parent propriétaire donne à son enfant son logement de 200 000 € en continuant de l'habiter. La valeur de la nue-propriété se calcule en fonction de l'âge du donateur. S'il a 75 ans, l'usufruit vaut 30 % (60.000 €) donc la nue-propriété donnée vaut 70 % (140.000 €). S'il n'a pas fait de donation depuis 15 ans, l'abattement est de 100 000 € et la taxation ne porte que sur 40 000 €. Il n'y a pas de taxation lors du remembrement. Ce ne sont là que quelques règles de base, la liste est plus longue pour ceux qui cherchent à éviter les taxes.

Repenser la transmission du patrimoine

On a coutume de dire que les français sont passionnés d'égalité. Les inégalités minent la cohésion de notre société surtout quand elles ne sont pas méritées. Alors nous devons nous intéresser à la répartition des richesses tout particulièrement celles qui sont héritées d'une ascendance fortunée. Hériter d'une fortune n'est d'aucun mérite, surtout dans notre pays puisque la loi oblige, sans que les parents puissent s'y opposer. Notre époque est une opportunité pour y réfléchir en commun, car au cours des 15 prochaines années 9 000 milliards d'euros vont être transmis par la génération des baby-boomers.

Que pourrait-on envisager ?

Déjà collecter les informations liées à toutes les successions et les rendre disponibles aux chercheurs en Économie et Sciences sociales. Le ministère de l'économie qui siège à Bercy ne met plus ces données à disposition depuis de nombreuses années. Il a également la charge de contrôler le respect des lois lors des successions ; en 2024 il a été produit 1,5 million d'actes, mais seulement 6% ont été contrôlés. C'est une des conséquences de la réduction des emplois par milliers depuis plusieurs années...

Continuons de prendre un peu de recul sur l'institution qu'est l'héritage. Elle nous semble aller de soi, voire être naturelle. Les choix établis par les révolutionnaires de 1789 sont simples : les enfants héritent à parts égales, aucun ne peut être déshérité. La seule liberté offerte au décédé c'est la quotité disponible qu'il peut affecter par testament à qui bon lui semble. Ainsi la transmission intra familiale participe de la structuration de notre avenir matériel et celui de nos enfants. Donc par recours à

l'héritage on entretient l'espérance de l'amélioration des conditions matérielles de vie. C'est d'autant plus vrai et nécessaire quand on voit la dégradation des droits sociaux collectivement acquis au XX^{ème} et de l'insuffisance des offres d'emplois.

Parce que la loi successorale limite les bénéficiaires à la famille, on parle aujourd'hui de familles riches. C'est le constat que l'héritage ne favorise plus l'égalisation des droits. Alors quelles solutions sont possibles ?

Mélanie Plouviez dans son ouvrage "L'injustice en héritage" a revisité tous les débats de ce domaine depuis 1789. Ces débats remettaient en cause la famille comme seule destinataire dans un cercle restreint. Ils proposaient de nouveaux bénéficiaires.

À ce stade, il peut être utile de faire une parenthèse sur la propriété privée qui commence et finit avec l'individu. C'est une concession sociale pour permettre de vivre. Après la mort du propriétaire, ce n'est plus une propriété individuelle, mais une propriété commune. C'est l'État, à travers le droit successoral, qui détermine ce que les biens vont devenir.

Alors qui seraient les nouveaux bénéficiaires ?

- Ils pourraient être tirés au sort parmi de jeunes adultes talentueux ou méritants,
- L'État pour les terres ou les entreprises et qui en donnerait l'exploitation à des citoyens compétents,
- Une commune pour renforcer sa capacité d'agir pour le bien commun de ses habitants,
- Un groupement professionnel, ce qui transforme l'héritage en cotisation sociale post mortem.

Ces propositions ont en commun un transfert aux travailleurs organisés. Elles changent la nature des propriétés du défunt. Elle se fait sans violence au fur et à mesure des décès sans mettre en cause les propriétés appartenant aux vivants.

Et elles concrétisent l'orientation sociale de ces richesses. Elles sont de nature à renforcer le caractère social de notre nation tel que porté dans l'article 1 de la constitution « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

En guise d'espérance

Pour ceux qui concluraient à des utopies, je les invite à écouter le podcast « Marlène millionnaire en quête de justice ». Marlène Engelhorn est une jeune autrichienne qui hérite de plusieurs dizaines de millions d'euros, ses ancêtres avaient créé l'entreprise pharmaceutique *Boehringer Mannheim.* Elle ne sentait pas légitime d'en profiter seule. Pour le redistribuer, c'est un comité de citoyens qui est à la manœuvre…

Alain Chaboud

Illustration en page précédente inspirée d'une citation d'Honoré de Balzac.

Références pour approfondir :

- AMFIS 2025 à Valence **« La France, une société d'héritiers ? Taxer la transmission des patrimoines »** *Durée 1h33*

- Emission Radio France - Esprit de justice - **Réformer l'héritage** - En quoi les inégalités socio-économiques sont-elles accentuées par le poids de la transmission du patrimoine ? Avec Mélanie Plouviez et Nicoas Frémeaux (durée 59 min)

- Emission Radio France - Les pieds sur terre - Marlène Engelhorn - **millionnaire en quête de justice.** Durée 31minutes

- Mélanie Plouviez, maîtresse de conférences en philosophie sociale et politique, autrice de ***L'injustice en héritage : repenser la transmission du patrimoine*** (2025) La Découverte 23 €, 361 pages

- Nicolas Frémeaux : ***Les nouveaux héritiers*** (Seuil, 2018) 11,8 €, 106 pages

La France franchit un cap dangereux. Le ministère de l'intérieur rédige une directive « violences urbaines 2025 » interdisant aux journalistes de filmer les révoltes urbaines ce n'est pas un simple encadrement du travail de la presse. C'est un instrument de contrôle social, un message clair adressé à tous ceux qui osent contester l'ordre établi : l'État ne tolérera plus la visibilité des luttes populaires. Cette directive est directement au service de l'oligarchie financière et de la bourgeoisie, prête à réprimer tous les mouvements sociaux qui remettent en cause ses privilèges.

Le **Syndicat National des Journalistes (SNJ)** a dénoncé cette mesure comme une attaque contre la profession : elle intimide les journalistes, transforme le reportage en acte risqué, et crée un climat de peur. Derrière ce dispositif, l'État ne cherche pas seulement à contrôler l'information : il veut **affaiblir les luttes sociales**, rendre invisibles les mobilisations des quartiers populaires et effacer de la mémoire collective les habitants qui osent se révolter.

Mais ce contrôle ne se limite pas à la sphère journalistique. Il s'inscrit dans une **logique de colonialisme intérieur**, telle que l'ont analysée les Black Panthers et les théoriciens du nationalisme révolutionnaire noir aux États-Unis comme Malcom X. Les quartiers populaires, en grande majorité composés de populations issues des anciennes colonies ou de l'immigration, subissent un racisme systémique et structurel tel un continuum colonial : ségrégation géographique, urbanisme conçu pour la surveillance et le contrôle, accès inégal aux services publics et à l'éducation. Les violences policières, la stigmatisation médiatique et les discriminations quotidiennes sont autant de mécanismes de contrôle et de maintien d'un ordre social profondément inégalitaire.

La directive qui interdit de filmer les révoltes n'est que la **dernière pièce de ce dispositif**. Les révoltes dans les quartiers populaire subissent déjà une couverture médiatique majoritairement biaisé aux ordres de la répression d'état par des médias. Elle renforce le silence autour des injustices, invisibilise les luttes et transforme la contestation en risque légal pour ceux qui osent la documenter. Les habitants des quartiers populaires sont non seulement confrontés à la misère sociale et à la violence institutionnelle, mais ils voient leurs voix effacées, leurs mobilisations niées, et leur humanité contestée par un État au service du capital.

C'est une **logique de classe et de race** imbriquée : le capitalisme financier et l'oligarchie bourgeoise utilisent l'État comme un instrument de domination pour préserver leurs intérêts, et ce en ciblant particulièrement ceux qui, dans les quartiers populaires, sont déjà marginalisés par la ségrégation urbaine et le racisme institutionnel. Le contrôle social, l'intimidation des journalistes et la répression des mouvements sont tous des moyens de maintenir les populations sous domination, de rendre invisibles leurs luttes et de décourager la solidarité.

Face à cette dérive autoritaire et raciste, il n'y a pas d'autre choix que **la résistance et la visibilité**. Les journalistes doivent continuer à filmer et à témoigner. Les organisations syndicales et citoyennes doivent dénoncer la répression et défendre les libertés publiques. Les habitants des quartiers populaires, malgré les

intimidations les manifestations doivent continuer à faire entendre leurs voix et à organiser leur lutte.

La répression n'est pas seulement une réponse aux révoltes : elle est **un instrument de contrôle politique et social**, un moyen de faire taire ceux qui dérangent le pouvoir économique et politique.

Mais l'histoire montre que les mouvements populaires finissent toujours par trouver des moyens de se faire voir et entendre. Dans cette bataille, la visibilité et l'information sont des armes essentielles contre l'oppression, l'injustice sociale et le colonialisme intérieur qui continue de structurer nos villes et notre société.

Face à la mobilisation des syndicats de journalistes …, le gouvernement finalement reculé : la clause a été retirée et le texte rebaptisé « Guide opérationnel des violences urbaines ». Toutefois ce guide n'a pas de valeur juridique, il reste fortement critiqué pour son opacité et pour le flou qu'il entretient sur la liberté d'informer dans les situations de maintien de l'ordre.

L.G

Bienvenue au préfet Trévisiani...

Attention, je monte la garde pour un Etat aux abois !

Depuis le 16 juillet dernier, le président Macron a nommé ce préfet pour l'Ardèche : Benoît Trévisani.

Bien dressé à défendre l'ordre établi et à mettre en place les basses œuvres de l'Etat grâce à une formation et un CV digne des plus beaux képis de France ; Ancien officier de gendarmerie formé à Saint-Cyr, haut fonctionnaire de la sécurité intérieure ...

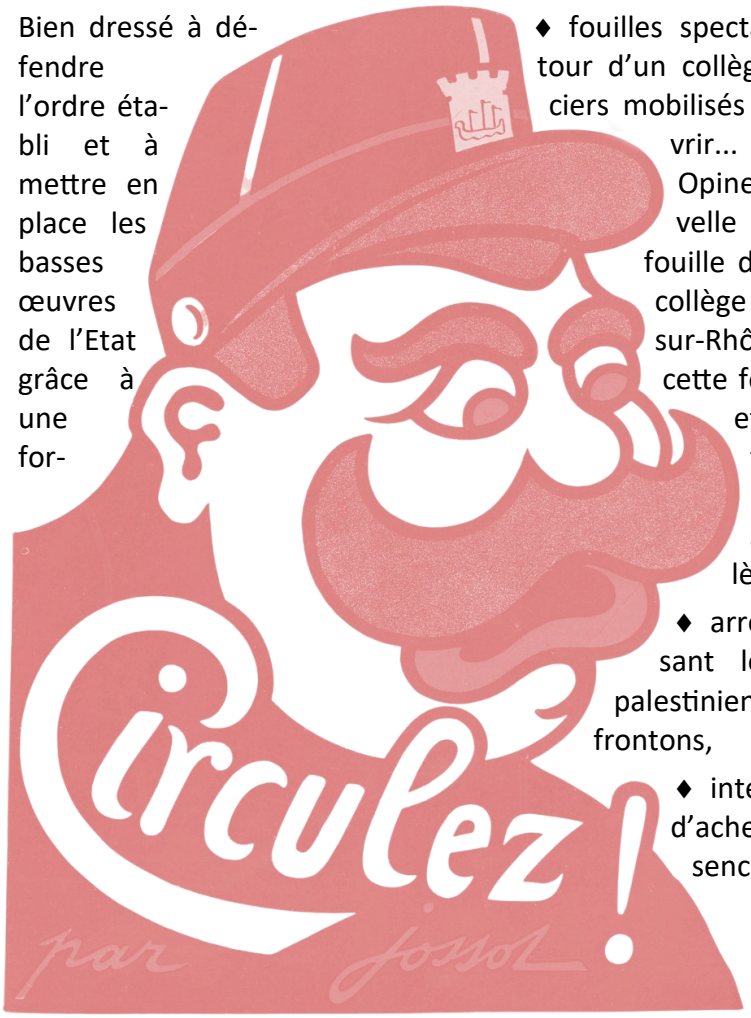

Pour débuter en fanfare, Benoit entonne quelques classiques :

- ♦ fouilles spectaculaires autour d'un collège ; dix policiers mobilisés pour découvrir... Un porte-clé Opinel. Une nouvelle opération de fouille des élèves du collège de la Voulte-sur-Rhône. Visant cette fois les élèves et les habitants du quartier voisin du collège.
- ♦ arrêtés interdisant les drapeaux palestiniens sur les frontons,
- ♦ interdictions d'acheter de l'essence en bouteille, de transporter des feux d'artifice,
- ♦ et bonus spécial « sois jeune et tais-toi » avec quatre mois d'interdiction du transport de matériel de sonorisation.

Nous n'avons évidemment aucune illusion : le préfet n'est pas « l'homme du département », il est le commis de l'État, toujours prêt à servir la soupe aux puissants contre le peuple.

M. Trévisani est bien là pour restreindre nos droits, pas les garantir.

A l'approche de la Sainte-Geneviève, patronne des gendarmes, il faudra rester vigilants. Car sous couvert de « tradition », ces cérémonies religieuses organisées par les forces de l'ordre et fréquentées par les autorités préfet en tête sont une atteinte flagrante à la laïcité.

Nous aurons à l'œil M. Trévisani, car s'il n'est pas galeux, il semble qu'il ait bien la rage.

Chaque arrêté liberticide, chaque atteinte aux libertés, chaque compromission cléricale aura une réponse.

E.M, L.G

L'explosion du budget militaire et la militarisation de la société

Depuis son arrivée au pouvoir, Emmanuel Macron s'est posé en **président de guerre**. La Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 prévoit un budget de **413 milliards d'euros**, soit une hausse de près de **40 %** par rapport à la période précédente. Jamais la France n'avait consacré autant d'argent public à son appareil militaire depuis la guerre froide. À titre de comparaison, ces sommes colossales sont ponctionnées sur les services publics, déjà saignés à blanc par des décennies d'austérité. Ce choix budgétaire traduit un objectif clair : renforcer la place de la France dans la compétition impérialiste mondiale, au détriment des besoins sociaux fondamentaux de la population.

Cette logique s'accompagne d'une entreprise de **remilitarisation de la jeunesse**. Le Service national universel (SNU), imposé progressivement, se présente comme une « école de citoyenneté » mais vise avant tout à habituer les jeunes générations à l'encadrement militaire, à l'obéissance et à la logique sécuritaire. Derrière l'habillage pédagogique, c'est un outil idéologique de préparation à l'acceptation de la guerre.

Discours bellicistes et alignement international

Sur l'Ukraine, Macron se distingue par un **bellicisme assumé**. Alors que la majorité des pays européens temporisent, le président français n'a pas hésité à évoquer la possibilité d'**envoyer des troupes françaises au sol**, une escalade irresponsable qui place la France au premier rang de la confrontation avec la Russie. Cette rhétorique de guerre s'accompagne d'un soutien indéfectible à l'OTAN et à la stratégie états-unienne de confrontation globale.

En parallèle, Macron reste l'un des **soutiens les plus fermes à l'État colonial israélien**, malgré les massacres et le génocide en cours à Gaza. La France continue d'exporter des armes utilisées dans la répression et l'occupation, tout en criminalisant la solidarité avec la Palestine : interdiction de manifestations par Darmanin, tentatives d'interdiction du BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), répression judiciaire des militants pacifistes et anticolonialistes. Ainsi, le militarisme extérieur s'articule directement à une **répression intérieure** qui vise à museler toute contestation.

Lecornu : symbole et acteur d'une escalade

La nomination de Sébastien Lecornu, ancien ministre des Outre-mer, au poste de ministre des Armées

n'a rien d'un hasard. Lecornu incarne la continuité d'une politique d'**autoritarisme néocolonial et militariste**. Au ministère des Armées, il a accompagné la montée en flèche des budgets militaires et couvert les positions les plus bellicistes de Macron. Son passage illustre une orientation : renforcer la logique de « l'économie de guerre », où l'industrie d'armement est dopée de fonds publics tandis que les travailleurs subissent l'austérité.

Lecornu et le néocolonialisme d'État

L'action de Sébastien Lecornu au ministère des Outre-mer illustre ce que signifie aujourd'hui le **néocolonialisme français** : maintenir par la force et la condescendance un ordre social hérité de la colonisation. Lors des grandes mobilisations en **Guadeloupe et en Martinique contre l'obligation vaccinale et pour la justice sociale** en 2021, Lecornu avait opposé une fin de non-recevoir, dénonçant des « minorités violentes » et criminalisant des mouvements de masse portés par des revendications légitimes (salaires, santé, dignité). En **Kanaky-Nouvelle-Calédonie**, il a poursuivi la ligne coloniale française : encadrer et neutraliser les aspirations à l'indépendance, reporter le référendum de 2021 malgré le boycott massif des indépendantistes kanak, et valider un scrutin marqué par une très faible participation des populations autochtones. Son langage, empreint d'une rhétorique paternaliste, flirtait souvent avec le racisme colonial : les critiques venant des Antilles ou de Kanaky étaient traitées comme de simples « blocages culturels » ou « comportements irrationnels », réduisant des luttes sociales et politiques profondes à des archaïsmes. Lecornu est ainsi l'incarnation d'une politique où **le maintien de l'ordre colonial sert directement les intérêts stratégiques et militaires** : contrôler l'outre-mer, c'est aussi contrôler des zones maritimes immenses (Zone Economique Exclusive française, deuxième au monde), cruciales pour la projection militaire de la France.

Militarisme, austérité et impérialisme : une seule politique

Le duo Macron–Lecornu symbolise l'accélération d'une fuite en avant : explosion des budgets militaires, préparation idéologique de la jeunesse à la guerre, répression des mobilisations sociales et anticolonialistes, et maintien d'un ordre néocolonial dans les outre-mer. Tout cela compose une même politique : **l'économie de guerre**, où l'argent public finance la destruction et la répression, pendant que l'on demande toujours plus de sacrifices aux travailleurs, aux chômeurs, aux jeunes.

Face à cette logique, il ne s'agit pas seulement de dénoncer les excès d'un président ou d'un ministre, mais bien de combattre un système impérialiste qui associe militarisme extérieur et autoritarisme intérieur.

Refuser la course à la guerre, c'est lutter contre l'austérité et l'oppression sociale ; c'est aussi affirmer la solidarité avec les peuples colonisés et avec toutes celles et ceux qui subissent les bombes françaises ou les armes françaises vendues aux dictatures et aux États criminels.

L.G

A l'image de la mobilisation au niveau national, les mouvements «Bloquons tout » du 10 septembre et plus encore l'appel intersyndical du 18 ont rassemblé les foules.

Le 10 septembre, à **Die**, près de **200 personnes** se sont rassemblées devant la Cité Scolaire, un temps de discussion, de recueil des pensées et paroles. Collectivement les citoyens rassemblés se sont interrogés sur les motifs du rassemblement, sur les suites à y donner, sur les modes de contestations.
Le rassemblement fut très familial et la fermeture de la crèche associative (la seule de la commune) ce jour n'y était pas pour rien, 9 grévistes sur les 12 salariés prévus dans le planning du jour.
Les AED et les lycéens de la Cité Scolaire furent également nombreux à participer et à nourrir le débat.
Une « cantine » fut organisée et les sommes récoltées ont été reversées aux AED pour leur caisse « de grève ».
Un blocage symbolique en forme de passage piétons perpétuel fût, évidemment, débloqué par les forces de l'ordre présentes ce jour dans des proportions simplement ridicules puisque au moins une trentaine de képis bleu marine, bien équipés, était déployée aux abords de la cité scolaire.

Le **18 septembre**, à l'appel de collectifs citoyens et des syndicats FO, CGT, CNT, près de **300 personnes** se sont rassemblées devant la sous-préfecture. Les prises de parole de représentants syndicaux, notamment FO pour l'hôpital de Die, et de la Député de la circonscription Marie Pochon, se sont succédé et ont rappelé les revendications larges mais bien exprimées de justice sociale, de soif de démocratie, de moyens pour la santé, l'éducation, la protection de notre environnement …
Ensuite, le cortège a parcouru quelques centaines de mètres, a fait une interruption devant la mairie où la Chorale Les Meutes a galvanisé la foule, le cortège a continué jusqu'à la cité scolaire où à nouveau, une Assemblée Générale a continué débats et propositions.

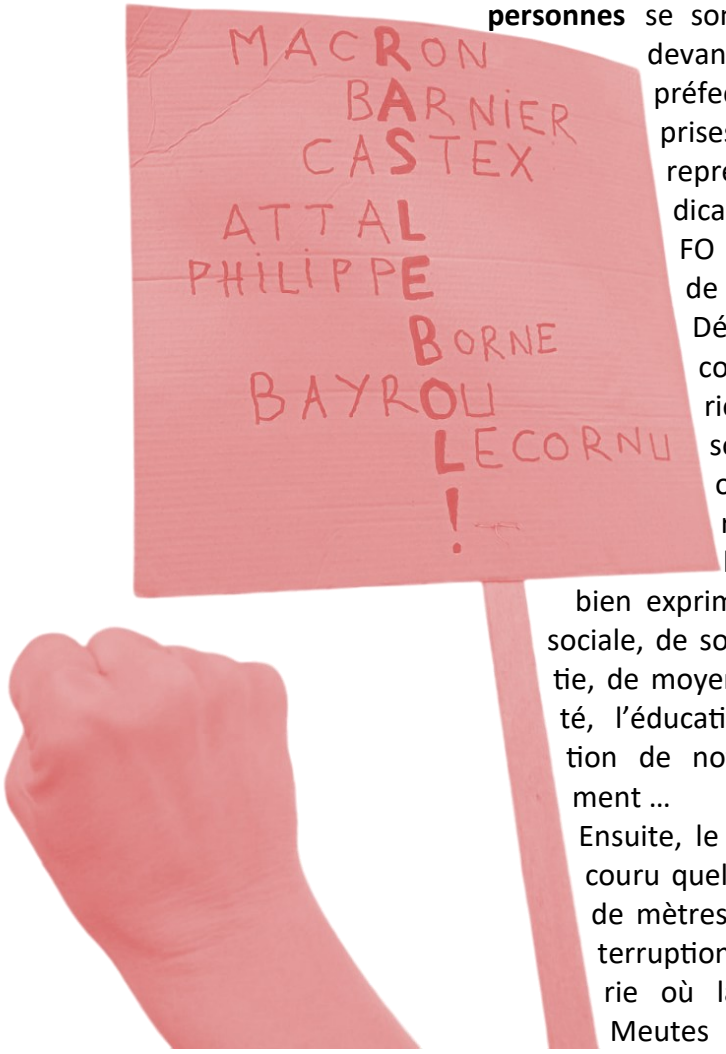

A **Montélimar** rassemblement devant le théâtre puis tour de ville, en passant par l'avenue Kennedy, Palais des congrès et la gare.

Il y avait entre **1500 et 2000 manifestants.**

Côté **Ardèche** et concernant la **mobilisation du 10,** ce qui frappe d'abord, c'est le processus citoyen inédit qui s'est mis en place. Tout le mois d'août, des assemblées générales ont été organisées pour discuter de la manière de bloquer le pays et de **chasser Macron et son gouvernement**. La mobilisation est partie de réseaux comme Signal et Telegram, puis a pris corps à travers des **AG hebdomadaires** parfois plus irrégulières à **Aubenas, Annonay, Privas, Le Cheylard**, avec une vraie attractivité. Cela faisait longtemps, dans notre département, qu'on n'avait pas vu une telle volonté d'auto-organisation, une telle prise en main directe de nos luttes par les citoyennes et citoyens eux-mêmes.

Le 10, la jeunesse a été la grande surprise. D'ordinaire peu présente dans les mobilisations sociales, elle s'est massivement impliquée : plusieurs lycées bloqués (Gimond, Astier), des blocages filtrants et distributions de tracts dès 7 heures du matin, une manifestation de plus de **1 000 personnes.** À cela s'est ajoutée une manifestation syndicale qui a rejoint la mobilisation citoyenne,

suivie d'une grande assemblée générale. Dans les autres villes, l'élan a été tout aussi fort : **700 manifestants à Privas, 800 à Annonay, 200 au Cheylard.**

Le **18**, la mobilisation a encore franchi un cap, avec une présence accrue de grévistes dans les cortèges : **1 500 à Aubenas, 1 300 à Annonay, 800 à Privas, 200 au Cheylard. À Aubenas**, la manifestation s'est conclue par une assemblée générale encore plus fournie, où de nombreux salarié·es en grève ont exprimé leur colère contre une politique d'austérité qui frappe d'abord les travailleurs et les privés d'emploi.

Les énergéticiens de la centrale **de Cruas sont en grève** reconductible depuis le 2 septembre, avec un piquet visible où les citoyens sont invités chaque mardi, mercredi et jeudi dès 6 heures du matin. Leur lutte porte à la fois sur les salaires et sur l'indexation du prix de l'électricité. À **Aubenas**, les verriers se sont également mobilisés début septembre contre un «Plan de Sauvegarde de l'Emploi » en cours au sein du groupe.

Le point central de toutes ces mobilisations est clair et unanime. Sur les pancartes, dans les slogans, **partout revenait la même exigence :**

MACRON DÉGAGE ! LECORNU DÉGAGE !

A **Montélimar**, le dimanche **28 septembre** à l'appel de Climat-Justice-Libertés les associations et partis écologiques ont mobilisé environ **200 citoyens** qui ont défilé sur les allées provençales, précédés d'une batucada.

Le **02 octobre** suite à l'appel de l'intersyndicale, de nouveaux rassemblements et manifestations ont eu lieu dans de nombreuses villes d'Ardèche et de Drôme.
A **Die,** devant la sous-préfecture, peu de présents mais tous ont participé aux ateliers thématiques, pour échanger sur le monde du travail, la démocratie et les actions à mettre en place.
A **Montélimar**, l'appel de l'intersyndicale a organisé un rassemblement au Théâtre puis un défilé jusqu'au faubourg St James. On a pu compter environ entre **800 et 900 participants**.

A **Aubenas,** ils étaient **600, 400 à Annonay et 300 à Privas** à l'appel de l'intersyndicale.

A **Die**, un certain nombre de participants se sont donnés rendez-vous le soir même à 18h30 pour soutenir et exiger la libération de la flottille arrêtée en mer avant d'être arrivée à Gaza.
A **Montélimar**, ils étaient **une cinquantaine** rassemblée devant la gare.
A **Aubenas**, environ **80 personnes** se sont organisées en cortège pour une manifestation.
En plus de la libération des équipages de la flottille arrêtés et détenus illégalement, l'arrêt des bombardements et du blocus ont été les mots d'ordre de ces rassemblements comme de tous les précédents.

Les collectifs sont bien actifs et s'organisent pour les prochaines journées de mobilisation.

Article écrit collectivement.

Un génocide systématique, soutenu par les puissances occidentales

Depuis le 7 octobre 2023, l'entité coloniale israélienne a lancé une offensive génocidaire contre le peuple palestinien. Selon les chiffres des Nations unies et des ONG sur place, **plus de 70 000 Palestinien·nes ont été tué·es et 14 000 blessé-es à Gaza**, dont une majorité de femmes et d'enfants, et **près de 2 millions de personnes déplacées**. Les bombardements massifs, la famine organisée et le blocus total transforment la bande de Gaza en un champ de ruines et en un mouroir à ciel ouvert.

Cette politique n'est pas un dérapage, mais l'aboutissement logique d'un système d'apartheid et de hiérarchie raciale institutionnalisé par Israël depuis 1948. Le droit international est piétiné en toute impunité.

L'Occident porte une lourde responsabilité. Les États-Unis, l'Union européenne et la France en particulier continuent de fournir une couverture diplomatique et militaire à Israël. **La France est le 3e fournisseur d'armes** de cet État colonial et un partenaire actif de son industrie sécuritaire. Pendant ce temps, Emmanuel Macron tente d'interdire la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), Gérald Darmanin a multiplié les interdictions de manifestations en 2023-2024 et orchestré une répression féroce contre les militant·es pacifistes et anticolonialistes.

La criminalisation du soutien au peuple palestinien en France illustre cette complicité active : **soutenir Gaza est devenu un acte de résistance** face à un pouvoir qui se range du côté des criminels de guerre.

Une mobilisation populaire et constante en Drôme-Ardèche

Face à ce génocide et à la complicité de nos gouvernants, la solidarité ne faiblit pas dans nos départements.

A Aubenas, depuis le 7 octobre 2023, **chaque samedi à 11h, place de l'Agora**, se tient un rassemblement hebdomadaire. Il a permis d'ancrer dans la durée une dynamique populaire : au quartier des Oliviers, de nombreux habitants accrochent des drapeaux palestiniens à leurs fenêtres et des dizaines de tags propalestiniens couvrent les murs. Manifestations mensuelles, concerts de solidarité, grande journée populaire, festival de cinéma, conférences et projections : la ville est devenue l'un des foyers les plus constants et visibles du soutien au peuple palestinien.

À Privas, chaque vendredi, un rassemblement régulier fait vivre cette solidarité. Il s'agit d'un véritable rendez-vous de la semaine, qui diffuse largement un discours anticolonialiste et internationaliste au cœur de la ville.

En juin dernier, un rassemblement massif en soutien à la flottille pour Gaza a marqué les esprits. Il a démontré la capacité de réaction immédiate de nos réseaux militants et de la population à se mobiliser spontanément dans nos deux départements.

À **Annonay, à Valence, à Montélimar** comme à **Romans**, les manifestations régulières se succèdent. À **Valence** en particulier, cela fait désormais plus de deux ans que des rassemblements hebdomadaires se tiennent sans discontinuer. Ces mobilisations permanentes font de la Drôme un autre point d'ancrage fort du soutien populaire à la Palestine.

Nos membres de la Libre Pensée 07–26 participent activement à ces mobilisations. Ils y apportent leur énergie militante, leur voix et leur force d'organisation, convaincus que la solidarité internationaliste est inséparable de notre combat pacifiste et anticolonialiste.

Notre place : aux côtés du peuple palestinien, contre Macron et l'impérialisme

La Drôme et l'Ardèche ont montré, par la régularité et la diversité des initiatives, que le soutien à

la Palestine est une cause populaire, enracinée et vivante. Mais ce combat ne se limite pas à exprimer notre indignation : il vise à **mettre en accusation notre propre gouvernement, son industrie d'armement et sa politique impérialiste**.

Quand Macron arme Israël, il arme le génocide. Quand la France participe à la militarisation de l'Europe sous l'égide de l'OTAN, elle renforce la logique coloniale et guerrière. Quand l'État interdit les manifestations et criminalise les militant·es propalestiniens, il se rend complice de l'oppression et de l'apartheid.

C'est pourquoi lutter pour la Palestine signifie aussi lutter contre Macron et l'ensemble du système impérialiste dont il est l'incarnation actuelle. La défense des libertés publiques, le combat pacifiste, l'opposition aux guerres coloniales et aux industries de mort : tout cela converge dans un même objectif

Dégageons Macron ! Pour la Palestine, pour nos libertés, pour un avenir débarrassé de la guerre et du colonialisme.

L.G

Rendez-vous :
Chaque semaine pour faire entendre la voix des peuples et non celle des états !

- **Aubenas** -
  11h Agora.
  Tous les samedis.
- **Privas** -
  18h esp. Imbert.
  Tous les vendredis.
- **Annonay** -
  tous les quinze jours
- **Die** -
  17h Devant la cité scolaire .
  Tous les jeudis.
- **Montélimar -**
  18h30 devant la Gare.
  1er vendredi du mois.

Des nouvelles de Saint-Pierre de Colombier

Le **27 septembre 2025,** les amis de la Bourges nous conviaient à une soirée sur la place du village. **« Un moment de détente, d'écoute et de partage »**, avec au menu :

À 18h : **mobilisation d'hier, d'aujourd'hui et de demain** - Informations questions-réponses sur l'actualité.

Repas soutien : soupe légumes, bien chaude et tartinades carottes curcuma pois chiche et raisins ou crêpes en dessert. À 20h, concert avec les pénates– guitare, basse, violoncelle, chant. Le cadre : la place du village, juste à côté du chantier arrêté où trône une grue, beffroi moderne, entourée d'une clôture de fil de fer barbelé tel un espace militaire, strictement interdit d'accès.

Le chantier est stoppé par un arrêté préfectoral de mars 2024. L'arrêté préfectoral **oblige la FMND** à faire réaliser par un organisme indépendant, une étude quatre saisons sur l'impact qu'aurait la construction de la basilique sur le résida de Jacquin, plante emblématique protégée, des monts d'Ardèche.

Cette étude n'a pas été réalisée. Le préfet venant de changer, la FMND a fait un recours pour l'annulation de l'arrêté.

Le chantier peut donc reprendre à tout moment puisqu'un arrêté préfectoral qui est une décision du préfet, peut-être annulé par le préfet.

La vigilance est donc de mise.

La plainte pour destruction d'espèces et d'habitat d'espèces protégées a pu enfin être déposée après des péripéties judiciaires. Des nouvelles sont données aussi de la communauté catholique traditionaliste Famille Missionnaire de Notre-Dame, FMND, en particulier du p**rocès contre le père BERNARD Guide, chef ou gourou** de cette famille ainsi que la famille elle-même qui sont poursuivis pour **« abus frauduleux de l'ignorance ou de la faiblesse d'une personne vulnérable pour la conduire à un acte ou une abstention préjudiciable,** Fait commis du 27 novembre 2015 au 2 octobre 2020 à Saint-Pierre de Colombier. »

Le procès aura lieu les 19 -20 et 21 janvier 2026.

A ce sujet il a été signalé un article paru dans Sud Ouest. Article de 4 pages qui montre l'emprise de la FMND dans un établissement privé à Bergerac. Cet article consacre une page à ce qui se passe à St Pierre de Colombier et qui montre l'emprise de la FMND sur St Pierre posant **un énorme problème de démocratie.**

Comme prévu la soirée s'est terminée après le repas de soutien par le concert du groupe « LES PENATES » Michaël à la guitare, Pierre Yves à la Basse et Maude au violoncelle et à la voix, excellente soirée pour re-booster les militant-es.

Michel Sabatier

Suite au vote du 14 avril 2025 actant le budget du Département et la fermeture effective du 25 juin, que s'est-il passé pour les usagers et les habitantes et habitants du Diois ?

Face à la mobilisation, le département a fait une (minuscule) concession, la conseillère conjugale et familiale assurera une journée de permanence, gérée par l'hôpital.

Où ? Dans quelles conditions ? Lors de notre dernière rencontre, elle n'en savait pas grand chose.

C'est un pansement sur une plaie ouverte. Les besoins ne sont absolument pas couverts par cette journée. Et quid des séances d'information faites dans les établissements scolaires ?

Pas de suite malgré le fait que ces séances soient une obligation.

Ce qu'elle sait c'est que son téléphone personnel a été sollicité à de nombreuses reprises cet été.

Par intermédiaires de connaissances de connaissances etc, son numéro privé a été transmis et a servi de numéro d'urgence.

La Conseillère, en congé définitif, a assuré ce qu'elle pouvait.

Interrogé par une journaliste de France Culture, qui voulait savoir si une structure associative ou parallèle s'était mis en place pour pallier à la fermeture, les membres du collectif ayant lutté et continuant à lutter contre la fermeture du centre se sont exprimées clairement : le métier de conseillère conjugale et familiale nécessite une formation, faire soi-même c'est renoncer à mettre le département face à ses responsabilités. Pallier aux responsabilités du Département, c'est régresser. Le collectif s'y refuse.

De nouvelles actions de communication vont bientôt voir le jour.

Le Mécréant vous tiendra informés.

Emilie Monsillon

Emission de radio, Pour lutter contre la fermeture de nos CSS :

En dialogue avec le livre de Jack Barnes, *Malcolm X, Black Liberation and the Road to Workers Power*

Une biographie politique, pas une hagiographie

La brochure publiée par la **Fédération nationale de la Libre Pensée** sous la plume de **Christian Eyschen** retrace la vie et l'évolution politique de **Malcolm X**, figure centrale des luttes noires américaines.

Ce n'est pas un récit de légende, mais une **biographie politique** qui suit le fil de ses ruptures : la jeunesse marquée par la violence raciste, la prison comme lieu de prise de conscience, l'engagement dans la Nation of Islam, puis la rupture avec ce cadre religieux et l'ouverture à l'internationalisme.

Eyschen insiste sur les contradictions internes à ce parcours : l'alliance entre spiritualité et révolte, l'autonomie des Noirs face à l'ordre blanc, et surtout la tension entre conscience raciale et conscience sociale.

Son texte fait apparaître Malcolm non pas comme un prophète, mais comme un militant en devenir, traversé par les conflits de son époque et par les limites de son propre mouvement.

Masse noire, conscience sociale

La force de la brochure réside dans sa lecture **sociale et matérialiste** de Malcolm X.

Eyschen montre que son discours s'adresse d'abord aux masses noires pauvres, aux travailleurs marginalisés, aux exclus du système.

Son combat n'est pas celui d'une élite noire cherchant à se hisser dans la société américaine, mais celui d'une **majorité prolétarisée** qui refuse le rôle de victime et revendique sa dignité.

Dans cette perspective, la conversion de Malcolm à l'islam est analysée non comme un refuge mystique, mais comme **un cadre collectif de résistance** une manière d'inverser la honte imposée par le colonialisme culturel.

Cette lecture sociale redonne à Malcolm X sa dimension de penseur de l'émancipation, pas seulement de symbole de la colère.

"You can't have capitalism without racism."
(On ne peut pas avoir le capitalisme sans le racisme.)

Evolution théorique de Malcom X

Eyschen restitue bien la transformation finale de Malcolm X :

du nationalisme noir à un internationalisme révolutionnaire.

Après sa rupture avec la Nation of Islam, ses voyages en Afrique et au Moyen-Orient le conduisent à comprendre que la question noire est une **question coloniale**.

Les ghettos des États-Unis sont, pour lui, des **colonies intérieures** : surveillées, exploitées, appauvries et maintenues dans la dépendance politique et économique.

Cette idée, centrale chez Malcolm, anticipe ce que la tradition

marxiste appellera plus tard le **colonialisme intérieur**.

"You and I have never seen democracy; all we've seen is hypocrisy."
(Toi et moi, nous n'avons jamais vu la démocratie ; tout ce que nous avons vu, c'est l'hypocrisie.)

C'est ici qu'intervient l'apport du **livre de Jack Barnes**, *Malcolm X, Black Liberation and the Road to Workers Power*.

Barnes souligne que cette évolution n'est pas simplement morale ou intellectuelle : elle prépare l'articulation de la **conscience raciale à la conscience de classe**.

Selon lui, Malcolm X ouvre la voie à une alliance entre **travailleurs noirs, blancs et immigrés** contre le capitalisme impérialiste.

Son héritage, c'est la conviction que **le racisme est une arme du pouvoir**, et que seule la lutte collective peut le désarmer.

"The same system that exploits the Black man exploits the poor white man."
(Le même système qui exploite l'homme noir exploite l'homme blanc pauvre.)

De la lutte antiraciste à l'internationalisme

La brochure de la FNLP, comme le rappelle Eyschen, restitue avec clarté les dimensions internationales du combat de Malcolm X. Ses rencontres avec les dirigeants africains du Ghana, de l'Algérie ou du Congo lui font comprendre que la libération noire aux États-Unis fait partie d'une **même lutte mondiale contre l'impérialisme**.

De même, il dénonce la duplicité des puissances occidentales États-Unis, France, Grande-Bretagne qui prêchent la démocratie tout en perpétuant la domination coloniale.

"When you join the oppressed of all the world, you stand on the side of the righteous."
(Quand tu rejoins les opprimés du monde entier, tu es du côté des justes.)

Cette lecture, mise en perspective par Barnes, permet d'élargir encore la portée politique de Malcolm X : la libération noire ne peut triompher sans **rupture avec l'impérialisme mondial** et sans alliance avec les exploités de toutes origines.

Un héritage vivant

Eyschen conclut que **Malcolm X, une destinée brisée** n'est pas un livre de musée mais un **manuel d'émancipation**.

La brochure appelle à penser les luttes contemporaines contre le racisme d'État, la recolonisation économique, les guerres impérialistes à partir de la leçon de Malcolm :

aucune liberté ne se conquiert par la reconnaissance du maître, mais par la puissance autonome des peuples en lutte.

Barnes prolonge cette idée dans un registre plus directement marxiste : pour lui, les luttes noires ne peuvent aboutir que si elles rejoignent celles du prolétariat mondial.

En croisant ces deux lectures celle d'Eyschen et celle de Barnes on voit apparaître un même horizon : **l'unité des opprimés comme condition de la liberté universelle.**

"No people can be free until they liberate themselves from those who oppress them."
(Aucun peuple ne peut être libre tant qu'il ne s'est pas libéré de ceux qui l'oppriment.)

Conclusion

La brochure de Christian Eyschen est un travail salutaire : elle restitue la cohérence d'un parcours humain et politique sans en effacer les contradictions.

En y ajoutant la lecture de Jack Barnes, on comprend mieux comment Malcolm X incarne le passage d'une révolte raciale à une **perspective révolutionnaire mondiale**.

Dans un moment où la guerre, le racisme et la misère servent encore de ciment au pouvoir impérial, **revenir à Malcolm X**, c'est rappeler cette vérité simple :

la dignité n'est pas une posture morale, mais un projet de transformation sociale et politique.

L.G

Lien vers la brochure *Malcolm X un destin brisé de* **Christian Eyschen**

Lien vers une version française du livre Malcom X, la libération des noirs et la voie vers le pouvoir ouvrier de **Jack Barnes**

À l'initiative de l'Association Laïque des Amis des Monuments Pacifistes et Antimilitaristes de l'Ardèche, de la Fédération Ardéchoise et Drômoise de la Libre Pensée et de l'Association Républicaine des Anciens Combattants de l'Ardèche, et le soutien de nombreuses autres associations :

Mardi 11 NOVEMBRE 2025 à 14H30, soyons nombreux au 22e rassemblement devant le MONUMENT PACIFISTE de JOYEUSE.

Nous serons à Joyeuse pour dire :

RÉHABILITATION DES FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE !
MAUDITES SOIENT TOUTES LES GUERRES !
NON À LA MILITARISATION DE LA JEUNESSE !

À l'initiative de la Fédération Ardéchoise et Drômoise de la Libre Pensée et le soutien d'autres associations

Mardi 11 NOVEMBRE 2025 à 14H30, soyons nombreux au 3ème rassemblement devant le MONUMENT PACIFISTE de PEYRINS.

Nous serons à Peyrins pour dire :

RÉHABILITATION DES FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE !
MAUDITES SOIENT TOUTES LES GUERRES !
NON À LA MILITARISATION DE LA JEUNESSE !

LIBRE PENSÉE ARDÉCHOISE ET DRÔMOISE

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025
À 14 h30 :
Rassemblement devant la statue de l'Insurgé
CREST – place de la Liberté

---

le 6 décembre 2025, à l'initiative de **la FNLP se déroulera un grand meeting unitaire pour le 120éme anniversaire de la loi de 1905 de séparation des églises et de l'état.**

La fédération Ardèche Drôme de la LP organise le déplacement en TGV pour s'y rendre.

Départ de VALENCE TGV	le 6/12 à 10h05
Arrivée à PARIS	à 12h19
Retour PARIS GARE de LYON	le 6/12 à 17h41
Arrivée à VALENCE TGV	à 19h53

Iconographie image de couverture

Illustration tirée d'un journal suisse : le réveil (puis le réveil anarcho-communiste puis de le réveil anarchiste) de Genève.

La gravure est dessinée par **Alexandre Mairet.**

MAIRET Alexandre

Né le 23 avril 1880 à La Tour-de-Peilz (canton de Vaud, Suisse), mort le 9 février 1947 à Genève. Peintre, graveur, illustrateur de périodiques anarchistes et communistes.

Après l'école des beaux-arts (dessin et peinture) et l'école des arts industriels (gravure sur bois) à Genève, Alexandre Mairet travailla dans un atelier de gravure avant de se consacrer à la peinture. Il participa à des expositions en Suisse romande et voyagea en Allemagne, en Italie, en Grèce et en Egypte (1905-1910). Il était membre de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, un des fondateurs de l'Association syndicale des peintres, sculpteurs, dessinateurs et artisans d'art (Genève 1922) et fut professeur d'histoire de l'art à l'école des beaux-arts et à l'université ouvrière de Genève.

C'est après 1918 qu'il collabora avec les milieux anarchistes genevois autour de Louis Bertoni, mettant ses talents de graveur sur bois au service de journaux politiques. Il offrit 49 gravures au *Réveil anarchiste* (1918-1930), dont il redessina l'entête en 1930, d'autres aux *Tablettes* de Claude Le Maguet, à *La Nouvelle Internationale*, à *L'Avant-Garde* (revue communiste, 1921-1922).

Meeting laïque unitaire
Gymnase Japy - Paris (XIe)
SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025

Qu'est-ce que la Libre Pensée ?

Plongeant ses racines dans l'Antiquité (Socrate, Démocrite, Épicure, Lucrèce...) en passant par le Moyen-âge (François Villon), puis la Renaissance (Érasme, Rabelais, Étienne Dolet, Giordano Bruno), triomphante dans les Lumières du XVIIIème siècle et la Révolution française, la Libre Pensée fut l'œuvre de tous ceux qui refusèrent les vérités révélées et imposées par les autorités et osèrent se dresser un jour pour dire non à l'obscurantisme et à l'oppression.

Fondée en 1847 par la rencontre des militants conscients du mouvement républicain et ouvrier naissant qui se fixaient pour but la laïcité de l'École et de l'État et la lutte intransigeante contre l'oppression religieuse, la Libre Pensée compta parmi ses membres les plus illustres figures du XIXe et du XXe siècle : **François Raspail, Auguste Blanqui, Victor Hugo, Émile Littré, Paul Bert, Ferdinand Buisson, Aristide Briand, Georges Clemenceau, Émile Zola, Romain Rolland, Victor Basch, Édouard Herriot, Anatole France, Jean Jaurès, Bertrand Russel, Jean Rostand...**

La Libre Pensée repose sur quatre principes fondamentaux que des générations entières de libres penseurs ont mis en œuvre.

Anticléricale, elle refuse toute ingérence des religions dans la société civile et dans les institutions républicaines. Elle agit pour le strict respect de la loi de **séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905**, produit de l'action des libres penseurs. La Libre Pensée est pour la laïcité institutionnelle.

Rationaliste, elle réfute toute vérité révélée, récuse tous les dogmes et considère les religions comme l'une des principales sources d'oppression et d'obscurantisme de l'humanité. Elle estime que l'Homme doit conquérir son bonheur de son vivant et non dans un pseudo-paradis extra-terrestre.

Internationaliste et pacifiste car au-dessus de tout, elle place les intérêts des peuples, elle refuse que les peuples se massacrent pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. Se prononçant pour le désarmement unilatéral, la Libre Pensée est membre des Forces Libres de la Paix.

En 2011, à Oslo, a été fondée l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP).

Sociale, elle milite pour l'émancipation totale de l'individu et refuse toute exploitation économique qui, comme l'oppression politique et religieuse, ne vise qu'à assujettir l'individu au mépris de ses droits légitimes.

Lire, Écouter, S'abonner, Adhérer...

Bulletin d'abonnement au MÉCRÉANT ARDÉCHO-DRÔMOIS

Nom/Prénom :

Adresse :

Courriel :

Joindre un chèque de **12 €** (pour 1 an) à l'ordre de la Libre Pensée 07-26 pour la version papier (+ version numérique sur demande), ou de **8€** pour la version numérique seule **et l'adresser à :**

Daniel RASSAT - 6, rue des Cordeliers - 26150 - DIE

Adhésion à la LIBRE PENSÉE

Aujourd'hui, l'adhésion, quelle qu'en soit la forme, est en soi un acte militant, un acte utile. Le nombre est une force, l'indépendance a un coût.

L'adhésion de 69 € est composée de la part nationale (60,50 €) et la part fédérale (8,50 €). Les adhérents bénéficient de tarifs privilégiés pour les abonnements : 82 € avec La Raison et + 15 € avec L'Idée Libre.

À noter que la part nationale ouvre droit à une réduction d'impôt de près de 40 €.

Pour recevoir le bulletin d'adhésion :

envoyer un courriel à librepensee07.26@gmail.com

ou un courrier à

Michel SABATIER - 66A route de Rompudes - 07200 MERCUER

Abonnements aux revues de la Fédération Nationale

LA RAISON (mensuelle) : 1 an = **25 €** (12 nos)

L'IDÉE LIBRE (trimestrielle) : 1 an = **18 €** (4 nos)

Joindre le chèque correspondant à l'ordre de la FNLP et l'envoyer à : Libre Pensée - 10 & 12 rue des Fossés St Jacques - 75005 PARIS avec l'adresse lisible et complète.

Site internet national : www.fnlp.fr

La LP sur **France Culture** à 9h40 le 2e dimanche de chaque mois

Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée : www.irelp.fr

Facebook :

Libre Pensée : Fédération Ardèche Drôme